

Cent ans de service

La dentisterie militaire (Partie 5 d'une série)

La dentisterie et l'armée entretiennent des rapports depuis le XVII^e siècle. Alors, les seules exigences dentaires pour qu'un soldat pût s'enrôler étaient d'avoir des prémolaires saines afin de pouvoir, d'un coup de dents, arracher le bout des cartouches en papier de son mousquet avant de verser la poudre dans le bassinet, puis dans le canon.



Bien que les armes de guerre aient évolué au fil des ans, la possession d'une denture saine a toujours été une exigence chez un bon soldat.

La Guerre des Boers

L'histoire de la dentisterie militaire canadienne débuta avec la Guerre des Boers (1899-1902). Le Canada y détacha 7368 soldats. Bientôt, on apprit que les troupes de tous les pays participants souffraient de mauvaises dents. Pendant le conflit, plus de 2000 hommes furent renvoyés au Royaume-Uni pour des raisons purement d'ordre dentaire et 5000 autres déclarés inaptes à combattre parce qu'ils n'avaient pas de prothèses dentaires. Aussi, en 1900, on recruta et envoya en Afrique du Sud deux dentistes canadiens, le Dr David Henry Baird, d'Ottawa, et le Dr Eugène Lemieux, de Montréal, qui servirent jusqu'en mai 1902.

L'ADC — 16-18 septembre 1902

Comme la Guerre des Boers prit fin peu avant l'assemblée de fondation de l'ADC en septembre 1902, il y eut naturellement de longs débats sur les problèmes dentaires des troupes armées et le manque de dentistes militaires. Un extrait du compte rendu de dix pages en donne une idée : *«La plupart des dentistes présents pourraient faire part d'expériences lamentables que nos soldats cana-*

diens ayant servi en Afrique du Sud leur ont racontées. Sur un lot de 50 hommes qui ont offert de s'enrôler avec les Gordon Highlanders, huit qui étaient autrement en forme ont été rejetés à cause de leurs mauvaises dents.»

La résolution suivante, agréée à l'unanimité en septembre 1902, permit, au cours du siècle, la création de liens étroits entre l'Association dentaire canadienne et les dentistes faisant partie de l'armée :

Les membres de l'Association dentaire canadienne sont en faveur de l'adoption, par le ministère de la Milice, de mesures pour constituer dans l'armée un personnel dentaire régulier qui sera une branche distincte du service et dont les membres auront un grade tout comme les chirurgiens généraux.

Les efforts des membres fondateurs de l'ADC furent couronnés de succès : en vertu de l'Ordonnance générale n° 98 du 1^{er} juillet 1904, la création d'un contingent de 18 chirurgiens dentistes fut autorisée dans le Corps du service de santé militaire.

La Première Guerre mondiale

Lorsque la guerre fut déclarée en août 1914, le recrutement débuta aussitôt pour le Corps expéditionnaire canadien outre-mer. On découvrit vite que bon nombre de recrues potentielles étaient rejetées pour des motifs dentaires et on demanda aux dentistes de venir en aide aux quelques chirurgiens dentistes faisant partie de l'armée. Le Quartier général comprit que son organisation dentaire était lamentablement insatisfaisante. Aussi, le 13 mai 1915, le Corps dentaire de l'Armée canadienne (CDAC) fut-il autorisé et placé sous le contrôle administratif et professionnel du directeur des Services médicaux. Un mois plus tôt, on avait ouvert, sur les terrains de l'exposition à Toronto, la première clinique dentaire de l'Armée canadienne qui fut aussi la première de tout l'Empire britannique. En juillet, le CDAC comptait 30 officiers dentaires, 34 sous-officiers et 40 soldats offrant des soins dentaires aux troupes canadiennes au Royaume-Uni.



Partenaire principal

La dentisterie militaire durant la Première Guerre mondiale

En 1919, 233 officiers, 221 sous-officiers et 238 soldats du CDAC servaient dans des hôpitaux militaires fixes ainsi que dans des hôpitaux et des ambulances de campagne en Grande-Bretagne, en France et en Belgique. De juillet 1915 à décembre 1918, le nombre total des opérations dentaires effectuées par le CDAC fut stupéfiant, s'élevant à 2 225 442.

Sir Cuthbert Wallace, un dentiste consultant de l'Armée britannique, loua la qualité et le succès des services rendus : *«Les Canadiens possèdent une organisation dentaire parfaite. Le Service britannique ferait bien de les imiter.»*



La dentisterie militaire en France durant la Première Guerre mondiale

En novembre 1920, après que les troupes rentrées au pays eurent été examinées et traitées au complet, on démobilisa le CDAC. À la suite de vives recommandations que l'Association dentaire canadienne adressa au gouvernement, le CDAC fut remis en action, mais seulement à titre de milice active non permanente et non à titre de force permanente. Comme le directeur des Services médicaux détenait toujours l'autorité et que le CDAC ne possédait pas son propre personnel administratif, le mécontentement était manifeste dans le CDAC même et dans la dentisterie canadienne en général.

À l'assemblée annuelle de l'ADC tenue à Vancouver en 1938 — alors que la guerre menaçait l'Europe — on fit une analyse approfondie de la dentisterie militaire et on adopta un rapport qu'on adressa au ministre de la Défense nationale. Tout en demandant la création d'une unité militaire autonome, on recommandait *«que les services dentaires de la Défense relèvent directement du Département de l'adjudant général et non du directeur des Services médicaux et que l'Association, à titre de représentante de la dentisterie canadienne, soit autorisée à désigner le directeur des Services dentaires»*.

La Deuxième Guerre mondiale

Le 3 septembre 1939, le même jour où l'Angleterre et la France déclarèrent la guerre à l'Allemagne, le Dr Stephen A. Moore, président de l'Association dentaire canadienne, fut convoqué au Quartier général de l'armée, à Ottawa. À son arrivée, il apprit qu'on avait dissous le vieux CDAC pour le

remplacer par le Corps dentaire canadien (CDC). Il apprit également qu'on avait agréé en principe le projet soumis par l'ADC et on lui demanda de désigner au nom de l'Association le directeur du tout nouveau CDC. Sans hésiter, le Dr Moore nomma celui que les délégués de l'ADC à l'assemblée de Vancouver avait choisi avec une majorité écrasante, le **Dr Frank M. Lott** (à droite). Peu de temps après, cette nomination fut confirmée avec le titre de lieutenant-colonel et de directeur des Services dentaires du CDC. Au Canada, personne n'était mieux qualifié pour se charger des responsabilités à venir.



Durant la Première Guerre, le Dr Lott avait été lieutenant dans la première Compagnie des signaleurs divisionnaires. Après son retour à la vie civile, il entreprit ses études dentaires à l'Université de Toronto, y décrochant son diplôme en 1923 avec des centaines d'autres anciens combattants, ses camarades, qu'on appelait les «Whizz Bangers» — par allusion aux obus de 77 mm que les Allemands avaient fait pleuvoir dans les tranchées. Après quelques années d'exercice en privé, il retourna à l'Université de Toronto pour y enseigner la dentisterie prothétique. Ayant obtenu une maîtrise ès sciences et un doctorat en philosophie, il fut le principal auteur du plan d'organisation que l'ADC présenta aux Forces armées.

En décembre 1939, la première Compagnie de signaleurs divisionnaires fit voile vers l'Angleterre avec des troupes de l'Armée active du Canada. Ce fut la première des 18 compagnies dentaires qui devaient servir outre-mer : 14 avec l'armée de terre, trois avec l'aviation et une avec la marine.

Sur les champs de bataille, chaque bataillon ou unité équivalente était servi par un détachement dentaire formé d'un officier dentiste, d'un assistant dentaire, d'un chauffeur et d'une clinique dentaire mobile. Un technicien dentaire était prévu pour deux dentistes militaires. Montées sur des châssis routiers de trois tonnes, les cliniques dentaires mobiles avaient été conçues dès le début de la guerre et, grâce à elles, le CDC fut en mesure de donner des traitements dentaires complets sur tous les théâtres de la guerre et de travailler plus près du front que tout autre service dentaire étranger.

Le rapide essor du CDC durant la guerre créa une grande demande d'assistants dentaires et de techniciens de laboratoire dûment formés. Afin d'y répondre, on forma la première Aile de formation technique à Toronto, en décembre 1943. En outre, on donna des cours de médecine dentaire à l'intention des officiers venant de s'enrôler et des cours de recyclage à tous les officiers. Cette aile de formation fut active jusqu'en 1945 et d'autres furent créées en Angleterre et sur le territoire continental européen à l'intention des unités de campagne.



Partenaire principal



Officiers dentistes canadiens en Normandie en 1944.
De gauche à droite, à l'avant : G. Merkley, F. Herbert,
J. Neilson; et à l'arrière : G. Waldon, I. Hamilton,
J. Willard.

Pendant que la guerre faisait rage, comme le recrutement en personnel devenait de plus en plus difficile, on commença à accepter des assistantes dentaires bénévoles. En 1945, ces femmes hautement qualifiées servaient dans les trois services au Canada et à l'étranger.

Entre-temps, les effectifs du CDC s'accrurent, comptant 1562 officiers dentistes et 3725 autres gradés; 14 officiers dentistes et 19 autres gradés furent tués ou décédèrent en cours de service actif.

«Le Corps dentaire canadien est sans pareil»

Le 1^{er} décembre 1944, le *Maple Leaf*, journal des Forces armées, proclamait fièrement le professionnalisme et le renom du CDC :

Dans toutes les armées du monde, le Corps dentaire canadien est sans pareil pour son personnel, son équipement et son exploitation. Ces professionnels et leurs assistants ont passé par de dures épreuves de Caen, Vaucelles et Falaise et la longue course à travers la France et la Belgique jusqu'en Hollande et, finalement, jusqu'au promontoire de Nijmegen. Ils apportent les meilleurs soins dentaires de l'heure aux combattants et savent ce que c'est de travailler sous les obus et les tirs de mortier. Lors de la percée des Canadiens en Europe, ils ont traité des Canadiens, des Anglais, des Américains, des Tchèques, des Hollandais, des Belges, des Polonais, des civils et de nombreux autres. Ils ont fabriqué et réparé assez de fausses dents pour permettre à tout un pays de mastiquer et ont gardé un grand nombre de dentures aptes à croquer des biscuits de mer. Ils ont traité les lésions dentaires de guerre soit sur le terrain, soit en recourant à des services médicaux, tout opérateur connaissant bien la méthode chirurgicale employée pour soigner les blessures du visage.

Le Dr Kenneth Baird possède cet extrait du *Maple Leaf* depuis des années. Fils du Dr David Baird, l'un des dentistes qui ont servi avec les troupes canadiennes dans la Guerre des Boers, le **Dr Baird** (à droite) était lieutenant-colonel durant la Deuxième Guerre mondiale. Il fut promu brigadier général en 1958 et nommé directeur général des Services dentaires, poste qu'il occupa jusqu'à sa retraite en 1966.



La reconnaissance royale

Le 15 janvier 1947, le roi George VI accorda au CDC le titre de «Corps dentaire royal canadien» (CDRC) en reconnaissance de son merveilleux travail durant la guerre.

Après la réorganisation de l'Armée canadienne en 1946, le CDRC créa une aile de formation promenade Sussex, à Ottawa, et y demeura jusqu'à l'ouverture d'une nouvelle école à Camp Borden, en Ontario, le 13 juin 1958.

Les Services dentaires des Forces canadiennes

Entrée en vigueur en février 1968, la *Loi sur la réorganisation des Forces canadiennes* abolit la Marine royale du Canada, l'Armée canadienne et l'Aviation royale du Canada afin de créer un seul service militaire, les Forces canadiennes. Lors de cette réorganisation, le CDRC fut rebaptisé les Services dentaires des Forces canadiennes (SDFC).

Les opérations de maintien de la paix de l'OTAN et des Nations Unies

Comme le Canada participait aux événements mondiaux et assignait des troupes à l'OTAN et aux missions de paix des Nations Unies, les SDFC (et leur prédécesseur, le CDRC) répondirent à l'appel du devoir.

Quand la guerre éclata en Corée en 1950, le Canada contribua à la force des Nations Unies en y envoyant des troupes. Créé en novembre 1950, le détachement dentaire n° 20 (qui devint plus tard l'Unité dentaire de campagne canadienne n° 25) servit en Corée jusqu'en novembre 1954. Deux sections dentaires demeurèrent l'une au Japon jusqu'en mars 1955 et l'autre en Corée jusqu'en octobre 1957.

Pendant la guerre froide en Europe, de 1951 à 1953, le Canada créa deux unités dentaires pour les forces de l'OTAN. L'une d'elles fut basée dans des régions de l'Allemagne du Nord et l'autre fut créée afin de soutenir la Division aérienne de l'Aviation royale du Canada en Angleterre et en Europe. Lors de la crise de Suez en 1956, le Canada répondit encore à l'appel des Nations Unies qui, en novembre, envoya à Gaza une force d'urgence comptant un contingent canadien accompagné d'un détachement dentaire de 10 hommes.



Partenaire principal



Le Corps dentaire royal canadien durant la mission de paix des Nations Unies à Chypre en 1966.

De nouveau, lorsque le Canada engagea 1000 soldats en Somalie en 1993, les SDFC en firent partie et, durant cette mission de 149 jours, accueillirent 269 patients et effectuèrent 985 procédures.

La réorganisation

En 1995, les Forces armées canadiennes reçurent l'ordre de réduire leurs dépenses et leur personnel en raison des compressions du gouvernement fédéral. Les SDFC furent placés devant un choix difficile : réduire eux-mêmes leurs effectifs ou

accepter des réductions massives et transférer des tâches à des civils comme le commandaient les pouvoirs externes. Ils chargèrent donc une équipe de formuler une proposition intitulée *SDFC 2000* et réussirent à la faire agréer. En conséquence, on abolit toutes les unités dentaires, on supprima tous les postes de commandants avec leur personnel et on autorisa la création d'une seule unité dentaire pour tous les SDFC. On démantela le laboratoire dentaire, optant plutôt pour la sous-traitance. On ferma ou réduisit plusieurs cliniques dentaires. On confia le poste de directeur général non plus à un lieutenant-colonel, mais à un colonel qui devint le directeur des Services dentaires. Tous ces changements furent durs, mais les SDFC survécurent.

En 1997, les SDFC furent placés sous la direction du directeur général des Services de santé, ce qui mit fin à l'autonomie dont la dentisterie jouissait depuis 58 ans dans l'armée. Une chose demeure constante cependant : en 100 ans, les relations, la confiance et l'esprit de camaraderie entre les dentistes militaires et l'Association dentaire canadienne n'ont pas changé.

L'Association dentaire canadienne 1902-2002 — Cent ans de service est un projet du centenaire du Fonds dentaire canadien, l'organisme de bienfaisance de la profession dentaire au Canada. La série de 11 articles est rédigée par le Dr Ralph Crawford, historien et ancien président de l'ADC.

Sincères remerciements au lieutenant-colonel H.M. Jackson pour son écrit intitulé *The Story of the Royal Canadian Dental Corps* (1956) et au Dr Jack Abra, de Winnipeg, ancien président de l'ADC, qui a servi comme lieutenant-colonel dans le CDRC durant la Deuxième Guerre mondiale. Le Dr Abra est décédé peu après avoir fourni des données pour cet article; son dévouement envers l'armée et sa profession ne sera pas oublié. Merci également au colonel Peter R. McQueen (à la retraite), d'Ottawa, pour son appui, ses informations et ses corrections d'épreuves.



(Toute opinion exprimée ou tout fait présumé sont publiés du chef de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les opinions de l'ADC ou du FDC.)



Il convient de remercier tout spécialement Pfizer Canada Inc. (<http://www.pfizer.ca>), dont l'illustre histoire remonte à 1849 lorsque Charles Pfizer et son cousin Charles Erhart immigrèrent de Luwigsburg (Allemagne) à Brooklyn (New York) et bâtirent une usine de produits chimiques appelée à devenir la plus grande société pharmaceutique au monde. Une des réalisations dont la société Pfizer est la plus fière est d'avoir produit de vastes quantités de pénicilline, et ce juste à temps pour sauver de nombreuses vies au cours de la Deuxième Guerre mondiale. En 2000, Pfizer Inc. fusionna avec Warner-Lambert Co.; elle offre aujourd'hui les produits d'hygiène buccodentaire les plus reconnus au monde, à savoir **Listerine**, **Listerine antitartre**, **Listerine format de poche**, **Sterisol**, **Plax**, **Efferdent**, **Trident** et **Trident Advantage**, ainsi qu'une foule de ressources améliorant la santé et la qualité de vie des gens partout dans le monde.

**Sincères remerciements à TOUS les commanditaires de la série
*L'Association dentaire canadienne 1902-2002 — Cent ans de service***



Partenaires principaux